

Réf: Dossier 252447

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IMABY COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot 199, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 14/09/2023 reçus par Me Kouame ASHANTY, et enregistrés au CEPICI le 26/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMABY COTE D'IVOIRE »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger:

- Fourniture générale;
- Commerce général;
- Construction de bâtiment et de route ;
- Génie Civil;
- Import-export;
- Travaux d'électricité;

Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot 199, Ilot 20

Dirigeant(s) M IDDRISU AMINU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12940 du 29/11/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84463/GTCA/RC/2023 du 29/11/2023

